PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 868 publiée le 20 juin 2022

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
DEUXIEME ANNIVERSAIRE
DES MESSES DOMINICALES
DEVANT UNE EGLISE OBSTINEMENT FERMEE



Paix Liturgique : Cher Germain pourquoi souhaitez-vous revenir aujourd'hui sur ce qui se passe à saint-Germain-en Laye ?

Germain de Paris : Parce que nous allons fêter très prochainement – le 21 juin exactement - le deuxième anniversaire de nos célébrations devant la chapelle de l'hôpital

Paix Liturgique : Deux ans déjà...

Germain de Paris : Et si le confinement ne nous était pas tombé sur la tête le 16 mars 2020, notre première messe aurait été célébrée le 15 mars 2020 !

Paix Liturgique : A quel rythme ont été célébrées vos messes à Saint-Germain ?

Germain de Paris : Pour les célébrations, comme pour toutes choses, il faut y aller pas à pas et s'adapter au réel. Ainsi de juin 2020 au printemps 2021, nous n'avons organisé de célébrations que toutes les deux semaines. Nous avions besoin, au début, de mieux cerner la réalité locale.



Paix Liturgique : Mais vous ne connaissiez pas cette réalité ?

Germain de Paris : Nous la connaissions, mais les ennemis de la paix pratiquaient un si violent négationnisme qu'il était normal que nous avancions progressivement… et que nous laissions la réalité s'imposer.

Paix Liturgique : Et donc ?

Germain de Paris : La réalité des présents a confirmé la réalité de la demande d'une célébration traditionnelle à Saint-Germain-en-Laye. C'est d'ailleurs cette sorte d'expérience que nous avions suggérée il y a déjà longtemps aux précédents curé de Saint-Germain. Ainsi donc, ce puis le printemps 2021, notre rythme est devenu hebdomadaire.

Paix Liturgique : Combien de fidèles assistent-il à votre messe ?

Germain de Paris : La moyenne sur deux ans est d'un peu plus de 100 âmes, ce qui est, vous en conviendrez, considérable, pour une messe « sauvage » et en plein air. Mais bien évidemment ce chiffre moyen connait bien des fluctuations, en plus comme en moins, notamment saisonnières…



Paix Liturgique : Et pourquoi cela ?

Germain de Paris : Justement, hormis quelques cas très rares, nos célébrations se sont déroulées, dehors, en plein-air… devant la porte fermée de l'église c'est-à-dire sans protection aucune.

Paix Liturgique : Sous la pluie, dans le froid, en plein vent ?

Germain de Paris : Et même une fois sous la neige. Mais le plus terrible reste le froid : nous avons connu des célébrations par -5° !



Paix Liturgique : Brrr ! C'est fou ! Et malgré cela vous vous êtes retrouvés en moyenne à 100 fidèles ?

Germain de Paris : Tout à fait ! Et jamais à moins de 60 âmes pour des messes dominicales ou pour des fêtes !

Paix Liturgique : Car maintenant vous célébrez aussi lors des fêtes ?

Germain de Paris : C'est indispensable… par exemple pour le jeudi de l'Ascension mais aussi pour la Toussaint ou Noël. Nous sommes une paroisse. Une paroisse sans église. Ou plutôt dont l'église est fermée.

Paix Liturgique : Et même pendant les vacances scolaires ?

Germain de Paris : Au début nous avions suspendu nos célébrations pendant les vacances scolaires, mais nous n'avons pas poursuivi dans cette voie, car même pendant les vacances scolaires il reste de nombreux fidèles.



Paix Liturgique : Mais vous interromprez cependant votre célébration dominicale pendant les vacances d'été.

Germain de Paris : Et bien ce n'est plus certain, car nous allons désormais poursuivre notre célébration, dans un premier temps, durant tout le mois de juillet, et si Dieu veut, pendant le mois d'août.

Paix Liturgique : Au risque de vous retrouver peu nombreux ?

Germain de Paris : Vous savez la sainteté et l'efficacité surnaturelle de la messe ne tiennent pas au nombre des fidèles qui y assistent. Mais présenter cette « offre » spirituelle permet de mesurer les besoins des fidèles, ce que devraient avoir fait les curés de France après la promulgation du *Motu Proprio Summorum Pontificum*, au lieu de nier a priori la réalité des demandes formulée par leurs fidèles. C'est d'ailleurs essentiel pour l'avenir.

Paix Liturgique : Pour l'avenir ?

Germain de Paris : Cela nous permet de préparer les solutions d'avenir. Par exemple actuellement nous avons pu constater qu'il existait effectivement une demande à Saint-Germain de fidèles qui souhaitent assister à la messe selon l'*usus antiquior* chaque dimanche et fêtes toute l'année, à 11 h, dans un lieu central de la ville, hors vacances d'été. Peut-être à la fin de l'été pourrons-nous constater que cette messe devra même être célébrée tout au long de l'année, 12 mois sur 12.

Paix Liturgique : Qu'attendez-vous ?

Germain de Paris : Un geste de notre père, l'évêque de Versailles. A la lumière de ce qui se passe depuis deux ans devant la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, nous n'aurons pas à passer « aux expériences » pour voir. Nous savons qu'il existe un besoin clairement défini, celui auquel nous répondons. Il suffira donc de passer de la messe actuellement existante à une messe officielle.



Paix Liturgique : Où ?

Germain de Paris : Pendant des années, la plupart de nos interlocuteurs se sont déconsidérés par leurs mensonges, notamment en « regrettant » de ne pas pouvoir donner suite à notre demande « Faute d'église disponible ». On nous a raconté en 2018 que la chapelle des Franciscaines, n'était plus disponible car elle avait été confiée aux Ukrainiens, sauf que ces pauvres Ukrainiens n'y ont pas accès… le dimanche matin. Ce qui a permis, depuis février, au curé de la paroisse de Saint-Germain d'y instaurer une messe conciliaire en latin et grégorien qui peine encore à trouver son public. Quant à la chapelle de l'hôpital, devant laquelle nous célébrons, dont la paroisse et le diocèse voulaient se débarrasser, voilà qu'elle est comme par hasard réintroduite dans les lieux de culte de la même paroisse, sans doute par crainte que nous l'occupions, ce qui n'a jamais était notre vœu ! Et tout ça, sans le moindre dialogue avec notre évêque, qui pourtant nous avait promis au moins de nous recevoir. Quel gâchis !



Paix Liturgique : Quels ont été vos plus beaux souvenirs ?

Germain de Paris : J'en ai deux : d'abord celui de notre procession des Rameaux du 10 avril 2022, qui a réuni plus de 160 fidèles ; mais le plus émouvant fut sans conteste celui la messe de minuit du 24 décembre 2021, devant une église éclairée par des dizaines de lumignons et de torchères, dans une intense froidure. Nous avons compris ce jour-là ce que c'était que de ne pas avoir de place à l'hôtellerie…





Paix Liturgique : Depuis quand demandez-vous ?

Germain de Paris : Notre première demande de pouvoir bénéficier d'une liturgie traditionnelle à saint-Germain remonte à 1992 dans le cadre des rencontres avec le Père Pottier (lettre 609 de PL). En 2007 au moment de la promulgation du *motu proprio Summorum Pontificum*, plus de 300 fidèles signèrent la demande faite au curé de Saint-Germain pour que celui-ci leur accorde une messe selon l'*usus antiquior* à Saint-Germain..

Paix Liturgique : Mais pourquoi n'êtes-vous que 100 si les demandeurs de 2007 étaient plus de 300 ?

Germain de Paris : Attention : 100 personnes dans ces conditions austères ! Et si je vous dis que nous sommes 100 en moyenne, cela signifie en outre que le nombre de ceux qui viennent de temps en temps, est bien plus important. Je pense qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que le groupe entier des fidèles de Saint-Germain-hors-les-murs réunis de plus de 250 âmes.

De nombreuses familles qui viendraient tous les dimanches ne le font qu'aux beaux jours, notamment quand elles ont de jeunes enfants. Et cela concerne aussi les personnes les plus âgées.

Paix Liturgique : Comment voyez-vous l'avenir ?

Germain de Paris : Je le voie sereinement. Il y a exactement 10 ans, le curé de Saint-Germain et l'évêque d'alors, Mgr Éric Aumonier, avaient décidé la mise à mort de la chapelle de l'hôpital – Voir notre lettre 337. Alors que désormais cette chapelle a été réintégrée, le monde ecclésial et la paroisse de Saint-Germain la considèrent comme un de ses lieux pastoraux ordinaire. C'est une bonne nouvelle qui nous indique que, dans la sainte Eglise, le mot « jamais » n'a aucun de sens.

Et puis la réalité de notre communauté, qui vient prier chaque dimanche et fêtes à 11h, est aujourd'hui patente et incontestable. Il suffit d'un rien, d'un zeste (et un geste) de charité de la part de nos pasteurs, et nous passons à l'intérieur de l'église.

Paix Liturgique : Ouvrir simplement la porte… Mais pourquoi ne le font-ils pas ?

Germain de Paris : Peut-être par crainte d'y voir plus de 200 fidèles chaque dimanche c'est-à-dire d'accepter le réel tel qu'il est et non tel que certains

idéologues le voudraient.

Paix Liturgique : Etes-vous raisonnable ?

Germain de Paris : Tout à fait. Souvenez-vous qu'en mai 2018, nous avons fait réaliser par une société un sondage auprès des catholiques de Saint-Germain (*Etude sur la Liturgie Traditionnelle Saint-Germain-en-Laye, PROGRESS Conseil*) qui a révélé trois chiffres essentiels :

- 25 % des catholiques pratiquants assisteraient volontiers à l'*usus antiquior* s'il était célébré dans leur paroisse ;

- 60% des catholiques pratiquants trouvent normal que ceux qui souhaitent prier selon l'*usus antiquior* puisse le faire ;

- Enfin, seulement 15 % des pratiquants s'opposent à cette instauration de la Paix.

Il faut donc qu'à la fin la porte de la chapelle s'ouvre.

Voir aussi :

Notre lettre 751 publiée le 28 juin 2020, DEMANDE DE MESSE A SAINT-GERMAIN-EN LAYE A LA FIN , LA PAIX L'EMPORTERA !

Notre lettre 762 publiée le 15 septembre LA PAIX EN MARCHE A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Notre lettre 827 publiée le 4 octobre 2021 FRATELLI TUTTI (suite) 30eme MESSE DEVANT UNE EGLISE VIDE MAIS FERMEE, A SAINT-GERMAIN -EN-LAYE

Notre lettre 845 publiée le 28 janvier 2022 DES FILETS D'EAU SOUS LA GLACE A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE